



**COMMUNE DE VALLABRIX
COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Vallabrix régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire Bernard RIEU.

Présents : Mesdames O. PERNIN-VIDAL, M. BOUCRY-FRAMMERY, A-M IGNACE-SANGUIN, M-H VAUX, V. BECAMEL et Messieurs B.RIEU, T. EVEILLEAU, D. FRANÇOIS, V. MARTINEZ et C. GASSIN

Représentés : L.FRANÇOIS (à V. MARTINEZ),

Absents :

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, T.EVEILLEAU a été désigné à l'unanimité pour remplir ces fonctions

Date de la convocation : le 21 janvier 2021

2021 - 01 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020 ET SES DELIBERATIONS

Monsieur le Maire rappelle les points délibérés lors de la séance du 14 décembre 2020 et demande à l'assemblée si des précisions et des observations doivent être apportées. Aucune remarque n'est faite lors de la séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Approuve le compte-rendu de séance du 14 décembre 2020 et ses délibérations.

2021-02- HANGAR CSI PIERRE MENDES France : GARANTIE EMPRUNT

Dans le cadre du projet de traitement des déchets verts, le CSI Pierre Mendès France, porteur du projet doit contracter un emprunt bancaire afin de compléter le financement de la construction du hangar. Pour rappel, ce hangar va être construit sur une parcelle communale, à côté de la déchetterie. L'organisme bancaire demande que cet emprunt soit garanti par la commune qui en contrepartie, en cas de manquement du CSI PMF assurera le remboursement de l'emprunt et récupérera le hangar.
Voté à l'unanimité

2021-03-PROCEDURE DE BIEN SANS MAITRE PARCELLES B 1004 ET B 1007

Ces deux parcelles sont abandonnées depuis de nombreuses années. Il est proposé aux membres du conseil municipal de lancer une procédure de bien sans maître pour ces deux parcelles.

Voté à l'unanimité

2021-04- EDF PROJET HERCULE

Le projet HERCULE a été élaboré par la direction d'EDF et prévoit, notamment, la séparation des activités en plusieurs entités distinctes. EDF Bleu détenue par l'Etat rassemblerait les activités nucléaires et la gestion de réseau du transport d'électricité EDF Vert comprendrait les activités commerciales du groupe, le réseau de distribution ENEDIS et les énergies renouvelable, et serait contrôlée par l'Etat et ouverte aux capitaux privés. Les activités hydrauliques, initialement intégrées



à EDF bleu, pourraient finalement être logées dans une troisième filiale : EDF Azur. Le conseil municipal craint que cette nouvelle organisation, comme nous l'avons déjà vu pour le réseau de téléphonie, entraîne d'importantes dégradations du réseau. Le conseil municipal s'oppose à ce projet HERCULE, avec 4 abstentions et 7 contre le projet.

2021-05- SOUTIEN AUX FOYERS IMPACTES PAR LA CRISE DU COVID

Afin de soutenir les familles ayant été impactées par la crise du Covid, une communication va être faite au niveau de la commune sur la venue prochaine d'une conseillère en économie sociale et familiale à raison d'une fois par mois.

Voté à l'unanimité

2021-06- PERSONNEL COMMUNAL ORGANISATION

Le conseil municipal, afin d'assurer au mieux le fonctionnement du service technique a décidé de revoir l'organisation du temps de travail de l'agent. Ce nouvel horaire permettra de faire face, notamment, aux interventions urgentes sur les réseaux. Il sera applicable à compter du lundi 8 février 2021, comme suit : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h45 et le mercredi de 8h à 12h et ce toute l'année. Par ailleurs, toujours pour les besoins du service, les semaines de congés annuels seront réparties comme suit : entre le 1^{er} mars et le 31 juillet une semaine, trois semaines en août et une semaine durant la période des fêtes de fin d'année.

Voté à l'unanimité

2021-07- TARIFICATION DE L'EAU POTABLE ET DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

L'eau est un bien précieux qu'il convient d'économiser. Afin d'inciter les administrés à faire attention à leur consommation, le conseil municipal souhaite mettre en place une tarification évolutive par tranches. Ce projet va être proposé à la commission eau et assainissement.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Courrier de M. Desplan qui refuse la surverse des eaux des bassins de rétention du nouveau quartier « Le Brugas ». Accord avec M. Dolladille et HECTARE afin de résoudre ce problème.
- ✓ La réparation de l'horloge est en cours. Les grilles anti pigeons sont presque terminées et vont être posées prochainement. La réfection de l'horloge pourra, ensuite, être envisagée.
- ✓ Le 16 février prochain rencontre en mairie des élus avec le Président du SICTOMU. Différents points seront abordés tels que la taxation et la RD5.

La séance est levée à 20 heures.